

**PROCÈS VERBAL ET  
COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL  
du mardi 02 avril 2019 - 19H00**

Étaient présents, tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de :

Madame Marylise BAILLEUL, Messieurs Alain KEMPYNCK et Patrice OPIGEZ absents excusés ayant donné procuration.

Monsieur Arnaud FIGENWALD est nommé secrétaire de séance.

=====

1) **Compte rendu du Débat d'Orientations Budgétaires du mardi 5 mars 2019**

*Adopté à l'unanimité*

2) **Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 5 mars 2019**

*Adopté à l'unanimité*

3) **Compte rendu des décisions prises par le Maire**

Madame le Maire invite le Conseil à prendre note des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

4) **Contributions directes – Vote des taux 2019**

Monsieur BOUQUE propose au Conseil Municipal de voter les taux, identiques à ceux de 2018.

*Adoptée à la Majorité*

*4 Contre (Christine BRASSE, Charles DUMONT, Léonard MOREL et Guillaume DELBARRE)*

*2 Abstentions (Nicole LELEU et Philippe BAROUX)*

5) **Affectation des résultats 2018 – Budget Primitif**

Monsieur BOUQUE invite le Conseil à affecter le résultat comme suit :

<b>EXCÉDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2018</b>	<b>2 264 329,59 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	<b>1 072 706,04 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	<b>23,55 €</b>
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	<b>1 191 600,00 €</b>
Total affecté au c/1068 :	<b>1 072 729,59 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2018</b>	
Déficit à reporter (ligne 002)	<b>0,00 €</b>

*Adopté à la Majorité  
1 Abstention (Christine BRASSE)*

#### **6) Vote du budget primitif Ville 2019**

Monsieur BOUQUE présente le budget primitif 2019 de la Ville qui s'équilibre à 9 363 473€ en Fonctionnement et à 6 765 520 € en Investissement.

- M. DELBARRE fait remarquer en page 13, l'évolution des produits des taxes foncières et d'habitation. Il aurait espéré un effort sur les taux mais connaît la position de la majorité à ce sujet.
- M. DELBARRE demande des précisions sur les coûts d'acquisition de matériel informatique et bureautique. Il demande aussi pourquoi la commune n'a pas adhérer à cette compétence de la CABBALR ? Madame LEFEBVRE dit que ce n'est pas une compétence, peut-être une mutualisation d'achat de matériel ou une assistance. Elle se renseignera à ce sujet.
- M. DELBARRE demande pourquoi les travaux d'aménagements des espaces verts des abords du Moulin s'élèvent à 233 500€ ? Monsieur VERDOUCQ précise que ce montant est un reste à réaliser.
- M. DUMONT fait remarquer que la liste des véhicules de la ville n'est pas présente dans le document. Madame LEFEBVRE précise que cette liste y sera ajoutée.

*Adopté à la Majorité  
3 Contre (Charles DUMONT, Guillaume DELBARRE et Léonard MOREL)  
3 Abstentions (Christine BRASSE, Nicole LELEU et Philippe BAROUX)*

## 7) Affectation des résultats 2018 – Z.A.E.

Monsieur BOUQUE invite le Conseil à affecter le résultat comme suit :

<b>EXCÉDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2018</b>	<b>45 898,19 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	<b>0,00 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	<b>0,00 €</b> <b>45 898,19 €</b>
Total affecté au c/1068 :	<b>0,00 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2018</b> Déficit à reporter (ligne 002)	<b>0,00 €</b>

*Adopté à l'unanimité*

## 8) Vote du budget primitif Z.A.E. 2019

Monsieur BOUQUE présente le budget primitif 2019 pour la ZAE qui s'équilibre à 70 898 € en Fonctionnement et à 112 000 € en Investissement.

*Adopté à la Majorité*

*3 Contre (Guillaume DELBARRE, Charles DUMONT et Léonard MOREL)*

**Conclusion du Budget de Madame LEFEBVRE** : ce budget 2019 est le dernier budget de notre mandat, qui démontre que les promesses ont été tenues avec un budget sans hausse de la fiscalité locale mais avec des équipements nombreux encore cette année : Square Quinty, Skate Park, Les Abords du Moulin, le parking Henri LEFEBVRE, le renforcement de la défense incendie, la poursuite des travaux de lutte contre les inondations du Quesnoy, le changement des menuiseries du Dojo, des travaux d'éclairage public et d'enfouissement des réseaux rue Mozart qui font suite à un important chantier que personne ne peut ignorer : la rénovation du Centre-ville. Je remercie Mr VERDOUCQ, les services techniques ainsi que les entreprises qui ont participé à ce beau projet.

Un endettement très mesuré de 172€ par habitant comparé à 849€ pour la moyenne de la Strate, on peut dire que c'est un endettement très maîtrisé malgré les réalisations effectuées. Le capital qui « reste dû » est désormais de 1 686 000€ alors qu'en 2008 quand nous avons été élus, il était de 3 074 000 € donc une baisse de la dette de 45% malgré les nombreux

travaux réalisés.

Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées avec des services importants. Un budget solidaire, en direction des jeunes et de la famille avec des tarifs restant inchangés et très modestes, les centres de loisirs accessibles à tous comme l'école de musique et de gymnastique, sans oublier la culture qui accueille un public de 2 à 99 ans avec un choix important de documents et des animations diverses comme les concerts ...

- M. DELBARRE souhaite consulter le registre des fréquentations par manifestation culturelle. Il n'existe pas de registre. Madame GIBON communique les chiffres. M. GRUSON précise que le nombre important de manifestations culturelles connaît toujours un franc succès avec un coût maîtrisé.

#### **9) Subventions aux associations locales**

Madame WACH invite le Conseil à voter les subventions aux associations locales.

*Adoptée à l'unanimité*

#### **10) Subventions aux œuvres d'intérêt général**

Madame WACH invite le Conseil à voter les subventions aux œuvres d'intérêt général.

*Adoptée à l'unanimité*

#### **11) Collège Albert Debeyre – Demande de subvention**

Monsieur MOULIN invite le Conseil à voter une subvention de 600€ pour la reconduction du projet de valorisation des élèves méritants.

*Adoptée à l'unanimité*

#### **12) Médiathèque – Renouvellement documentaire annuel – Demande de subventions**

Madame GIBON invite le Conseil à solliciter des subventions auprès de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane et du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, pour le renouvellement documentaire annuel de la Médiathèque « Mots Passant ».

*Adoptée à l'unanimité*

### **13) Dotation de soutien à l'investissement local – Demande de subvention**

Madame le Maire invite le Conseil à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour le développement du numérique.

*Adoptée à l'unanimité*

### **14) Tarifs Garderie**

Madame DENIS invite le Conseil à fixer les tarifs de garderie à compter du 1er septembre 2019, 2 tarifs sont proposés : l'un pour un quotient familial > à 617€ et le second avec un quotient familial < à 617€.

*Adopté à l'unanimité*

### **15) Tarifs restauration scolaire et temps de pause méridienne**

Madame DENIS invite le Conseil à fixer les tarifs de cantine à compter du 1er septembre 2019, selon les mêmes règles que les tarifs de garderie.

*Adopté à l'unanimité*

### **16) Rues Mozart et Debussy – Convention de partenariat avec ENEDIS pour coordination de travaux**

Dans le cadre des travaux de réseaux rues Mozart et Debussy, Monsieur VERDOUCQ demande au Conseil d'autoriser Madame le Maire à signer une convention de partenariat avec ENEDIS.

*Adoptée à l'unanimité*

### **17) Rues Mozart et Debussy – Effacement de réseaux – Convention co-maîtrise d'ouvrage avec la FDE 62**

Dans le cadre des travaux de réseaux rues Mozart et Debussy, Monsieur VERDOUCQ demande au Conseil d'autoriser Madame le Maire à signer une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la FDE 62

*Adoptée à l'unanimité*

### **18) Instauration du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal**

Madame LEVEUGLE invite le Conseil à approuver l'instauration du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal.

*Adoptée à l'unanimité*

### **19) CABBALR – Modification statutaire – Compétence facultative « Construction et exploitation d'un réseau de chaleur »**

Madame LEFEBVRE invite le Conseil à approuver les modifications statutaires de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois-Lys Romane.

*Adoptée à l'unanimité*

### **20) Ressources Humaines – Adoption du tableau des emplois**

Monsieur FIGENWALD invite le Conseil à adopter la modification du tableau des emplois permanents.

*Adoptée à l'unanimité*

Levée de séance : 20H10